Affaires indiennes et du Nord Canada
Indian and Northern Affairs Canada

Affaires indiennes et du Nord Canada

Survol de la situation financière

Mai 2010

Canada

Survol

- Portefeuille du ministre
- Contexte d'exécution des programmes d'AINC
- Conditions démographiques
- Conditions géographiques – petites collectivités
- Conditions géographiques – collectivités dispersées
- Conditions socioéconomiques
- Budget principal des dépenses de 2010-2011 – au Ministère
- Budget principal des dépenses de 2010-2011 – par sous-activité
- Plafond de financement pour les programmes destinés aux Indiens et aux Inuits
- Évolution des dépenses – Changement cumulatif en pourcentage (de 1996-1997 à 2010-2011)
- Cycle annuel du budget des dépenses
- Principaux générateurs de coûts
- Gestion du rendement et des finances
- Résumé

Affaires indiennes et du Nord Canada | Indian and Northern Affairs Canada

Portefeuille du ministre (7,4 milliards de dollars)

La **Commission de vérité et de réconciliation relative aux pensionnats indiens** (15 M$) a pour mandat de découvrir la vérité concernant ce qui s'est passé dans les pensionnats indiens et d'en informer tous les Canadiens.

L'**Agence canadienne de développement économique du Nord** (61 M$) aide à fournir les bases d'un avenir économique prospère aux personnes qui vivent, travaillent et subviennent aux besoins de leurs familles dans le Nord. Sa priorité fondamentale est d'offrir des services intégrés aux entreprises situées au nord du 60e parallèle.

Affaires indiennes et du Nord Canada (7 301 M$) soutient les peuples autochtones (Premières nations, Inuits et Métis) et du Nord dans leurs efforts visant à améliorer le bien-être social et la prospérité économique, à favoriser le développement de collectivités en santé et plus durables et à permettre à ces dernières de participer pleinement au développement social, économique et politique du Canada, et ce, au profit de tous les Canadiens.

La **Commission canadienne des affaires polaires** (1 M$) suit l'évolution de la connaissance des sciences polaires au Canada et dans le monde; collabore avec des organisations canadiennes et étrangères pour définir les priorités scientifiques et autres; favorise le soutien de la recherche polaire canadienne et encourage la coopération internationale en vue de faire avancer la connaissance des sciences polaires.

Le **greffe du Tribunal des revendications particulières** (3 M$) facilite l'accès rapide au Tribunal des revendications particulières par le service à la clientèle, la qualité des conseils, le traitement efficace et rapide et une prestation de services impartiale; assure la bonne marche des audiences avec efficacité; favorise la connaissance et la compréhension de la *Loi sur le Tribunal des revendications particulières* et des règles et procédures connexes; protège l'indépendance du Tribunal des revendications particulières en veillant à ce qu'il n'y ait pas de lien de dépendance entre celui-ci et le gouvernement du Canada.

L'**Institut de la statistique des Premières nations** (5 M$) procure aux Premières nations et aux autres parties intéressées des renseignements statistiques opportuns, exacts, pertinents, correctement interprétés et qui tombent juste afin d'appuyer la prise de décisions touchant l'élaboration de programmes et de politiques ainsi que les transferts financiers liés aux Premières nations.

Canada

Contexte d'exécution des programmes d'AINC

Grande décentralisation : 10 régions

Au sud du 60e parallèle

- Environ 80 % des ressources servent à financer les programmes administrés par les gouvernements des Premières nations, les conseils tribaux, etc.
  - La plupart des fonds sont destinés aux services de base de type provincial ou municipal pour les habitants des réserves.
  - Le gouvernement fédéral s'est engagé à offrir dans les réserves des services comparables à ceux typiquement offerts par les provinces.
  - Les normes provinciales orientent l'exécution des programmes, ce qui entraîne des écarts entre les régions.

Au nord du 60e parallèle

- Au sein du gouvernement fédéral, le ministre est le principal responsable du Nord, y compris de la Stratégie pour le Nord.
- Le Ministère joue un rôle de type provincial dans la gestion des eaux, du pétrole et du gaz, ainsi qu'un rôle de type fédéral dans le développement social et économique.
- AINC gère les terres et les ressources au Nunavut et dans les T.N.-O. (le Yukon est autonome).

Affaires indiennes et du Nord Canada | Indian and Northern Affairs Canada

Conditions démographiques

- Selon le Recensement de 2006, le Canada compte **1 172 785** Autochtones, ce qui représente 3,8 % de la population canadienne totale.
- Les Indiens inscrits représentent plus de la moitié de la population autochtone.
- En 2006, près de la moitié (47,8 %) des Autochtones sont âgés de moins de 25 ans comparativement à près du tiers (30,7 %) des non-Autochtones.
- L'âge médian des Autochtones est de 27 ans, soit 13 ans de moins que les non-Autochtones (40 ans).
- Les trois territoires totalisent environ 101 000 habitants; en 2006, on y retrouve un peu plus de la moitié des Autochtones.

Répartition de la population autochtone selon l'inscription et l'identité, Canada, 2006

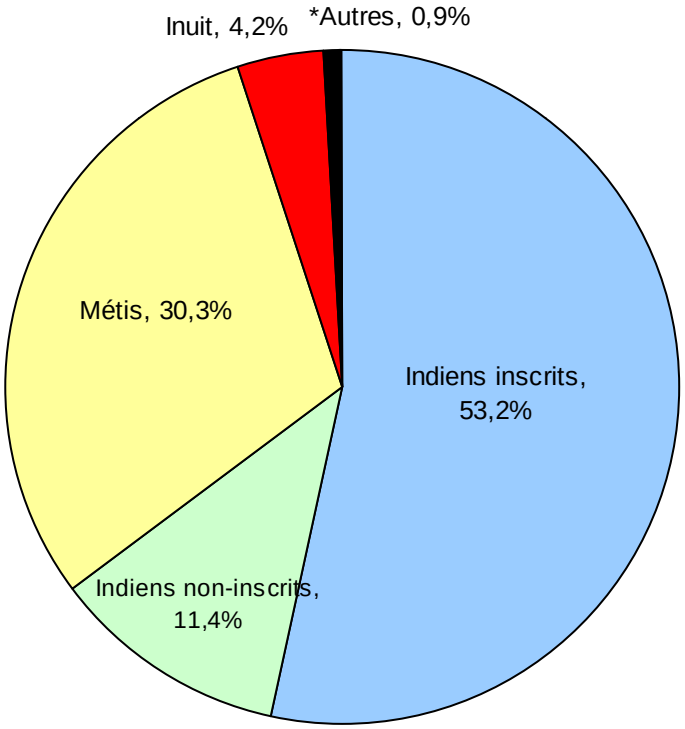

** « Autres » renvoie aux personnes ayant déclaré appartenir à un groupe autochtone et à celles ayant affirmé être membres d'une bande, sans identité autochtone et sans statut d'Indien inscrit.*

Source : Statistique Canada. Recensement de la population de 2006, totalisations d'AINC.

Canada

Affaires indiennes et du Nord Canada | Indian and Northern Affairs Canada

Conditions géographiques – petites collectivités

- Selon le Recensement de 2006, 75 % des réserves des Premières nations comptent moins de 500 habitants; la majorité sont situées en Colombie-Britannique.

- Par réserve des Premières nations, on entend les réserves indiennes au sens de la loi, les établissements indiens et les autres types de terres créés en vertu d'accords sur l'autonomie gouvernementale, ainsi que les collectivités nordiques affiliées à des Premières nations.

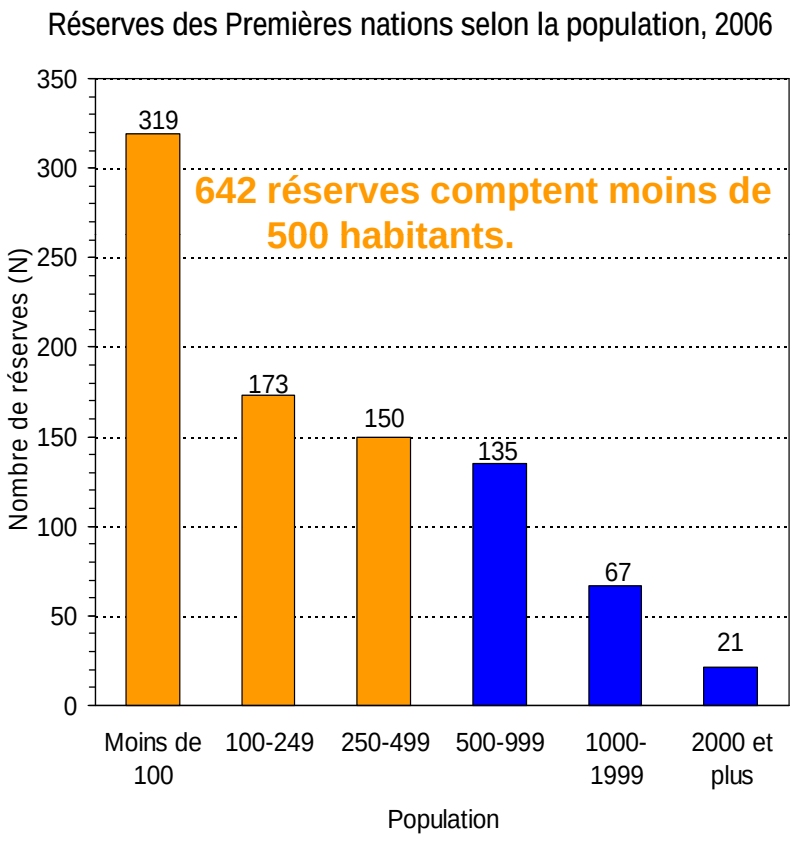

Remarque : N=865 sur un total possible de 1 176 réserves des Premières nations délimitées par Statistiques Canada en 2006. Ce nombre ne comprend pas les réserves non habitées ni les réserves pour lesquelles le nombre d'habitants est inconnu en raison de lacunes sur le plan des données.

Source : Statistique Canada, GéoSuite 2006.

Canada

Affaires indiennes et du Nord Canada | Indian and Northern Affairs Canada

Conditions géographiques – collectivités dispersées

- En 2009, 65 % des Indiens inscrits dans les réserves vivent dans des zones rurales, à accès spécial ou éloignées définies par le Ministère, tandis que près de 35 % vivent dans des zones urbaines.

Population dans les réserves par zones géographiques, 2009

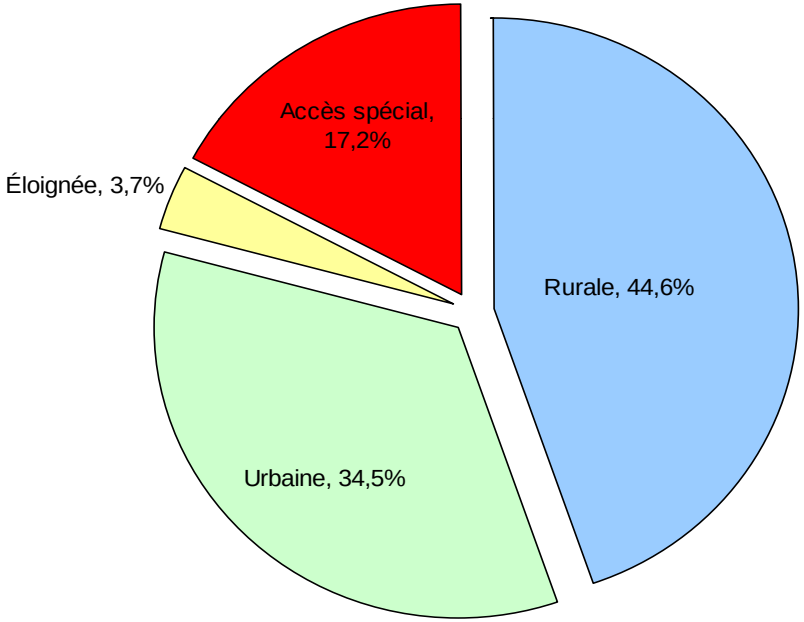

Remarques :

Urbaine : Première nation vivant dans un rayon de 50 km d'un centre de services accessible par route toute l'année.

Rurale : Première nation vivant dans un rayon de 50 km à 350 km d'un centre de services accessible par route toute l'année.

Éloignée : Première nation vivant à plus de 350 km d'un centre de services accessible par route toute l'année.

Accès spécial : Le centre de services n'est pas accessible par route toute l'année; la Première nation doit donc composer avec des coûts de transport élevés.

Source : Population d'Indiens inscrits par zones géographiques, 2009

Canada

Affaires indiennes et du Nord Canada | Indian and Northern Affairs Canada

Conditions socioéconomiques

- Il y a eu une amélioration au cours des 25 dernières années, des conditions socioéconomiques dans les collectivités inuites et des Premières nations.
- Il y a toujours un écart important entre les conditions socioéconomiques dans les collectivités inuites et des Premières nations et celles dans les autres collectivités.

Indice de bien-être des collectivités (IBC)

IBC moyen, 1981-2006

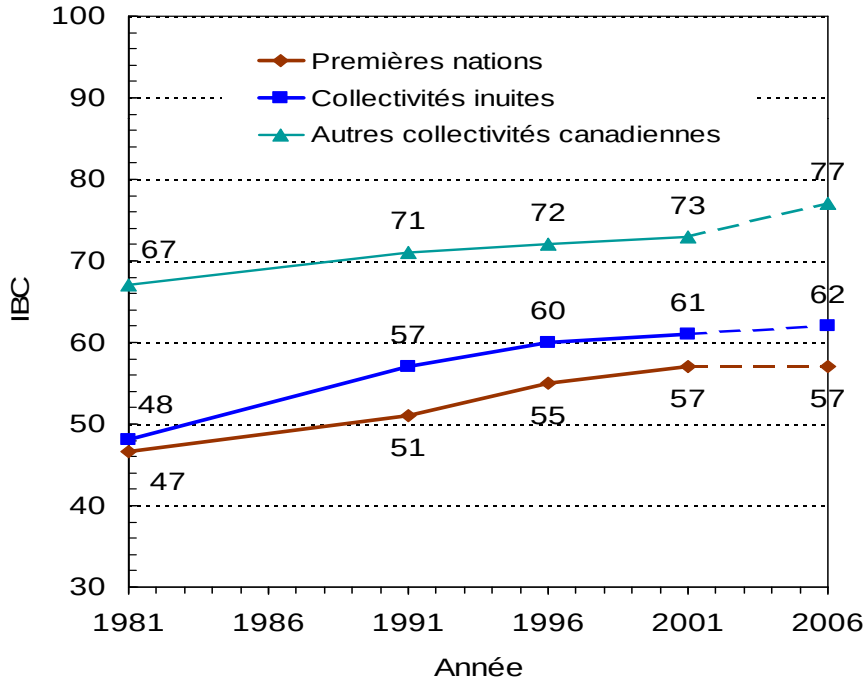

Source : Statistique Canada,
Recensement de la population de 1981, 1991, 1996, 2001 et 2006.

Canada

Affaires indiennes et du Nord Canada | Indian and Northern Affairs Canada

Budget principal des dépenses de 2010-2011 – au ministère

Budget principal total des dépenses 7 301 millions de dollars

Dépenses de fonctionnement 1 113 millions de dollars

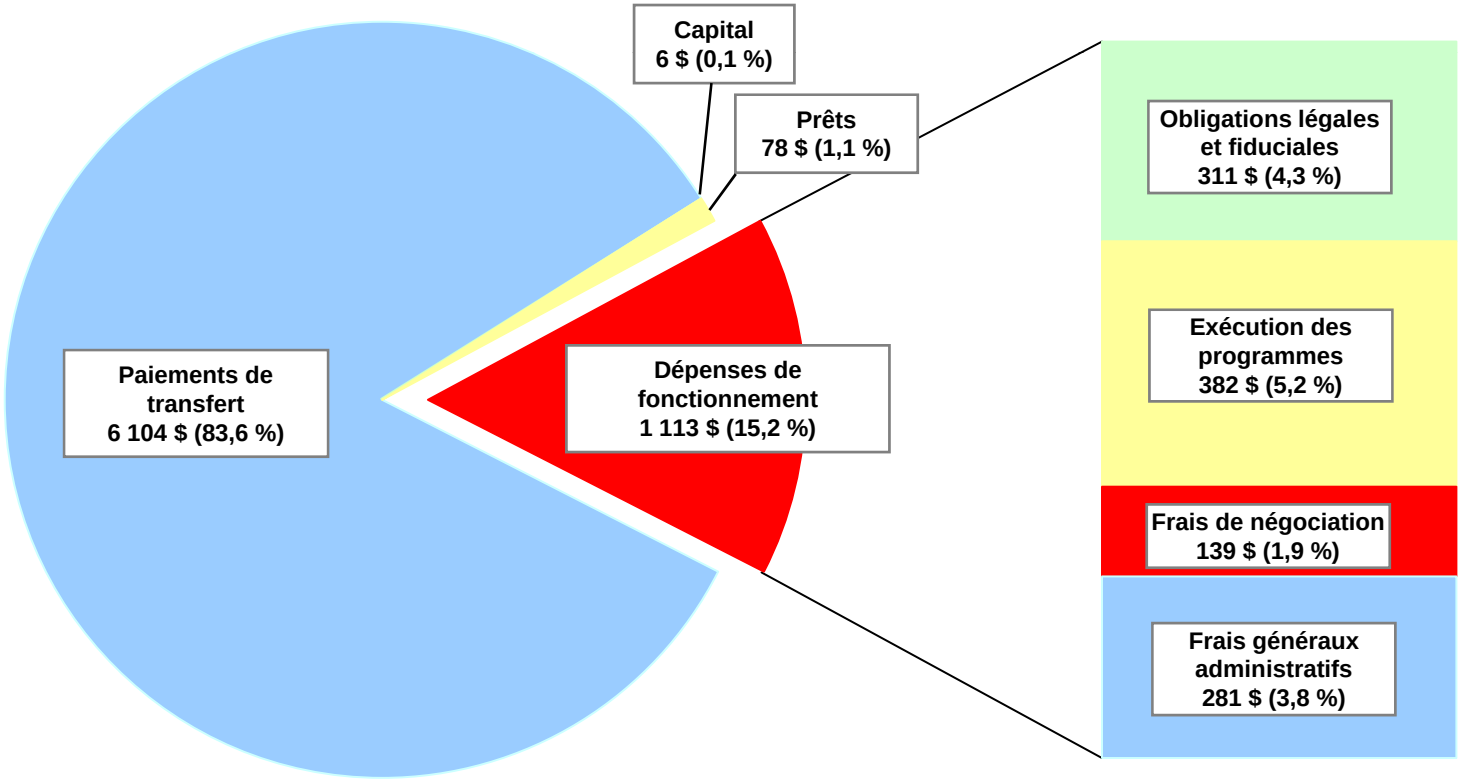

Source : Budget principal des dépenses de 2010-2011
En raison des arrondissements, les chiffres sont peut-être inexacts.

Canada

Affaires indiennes et du Nord Canada | Indian and Northern Affairs Canada

Budget – par sous-activité

Le gouvernement 1,352.7 $

La gouvernance et les institutions gouvernementales	**652.3**
Sous-activités	
• Soutien aux gouvernements	563.6
• Institutions gouvernementales	88.7
Les relations de coopération	**233.5**
Sous-activités	
• Négociations des revendications et de l'autonomie gouvernementale	211.6
• Commissions des études des traités	10.2
• Tables de discussion sur les traités	0.1
• Relations avec les Inuits	0.7
• Consultation et accommodement	10.9
Le règlement des revendications	**466.9**
Sous-activités	
• Revendications particulières	253.6
• Revendications spéciales	0.9
• Revendications globales	212.3

Les gens 3,515.5 $

L'éducation	**1,763.4**
Sous-activités	
• Enseignement élémentaire et secondaire	1,118.0
• Stratégie d'emploi pour les jeunes Inuits et des Premières natio	24.1
• Accords sur l'éducation	156.1
• Enseignement spécial	132.4
• Enseignement postsecondaire	322.9
• Centres d'éducation culturels	10.1
Le développement social	**1,490.7**
Sous-activités	
• Aide au revenu	797.8
• Services d'aide à l'enfance et à la famille des Premières nations	547.7
• Aide à la vie autonome	83.8
• Prévention de la violence familiale	29.3
• Réinvestissement de la Prestation nationale pour les enfants	1.3
• Initiatives en matière de capacités familiales	31.0
La gestion des affaires des particuliers	**261.3**
Sous-activités	
• Inscription et appartenance	22.2
• Gestion de l'argent des bandes et de celui des particuliers	0.5
• Gestion fiduciaire	2.3
• Annuités découlant des traités	1.4
• Convention de règlement relative aux pensionnats indiens	234.9

Les terres 155.0 $

La gestion des terres, des ressources et de l'environnement par les Premières nations	**23.6**
Sous-activités	
• Gestion des terres des Premières nations	17.1
• Gestion du pétrole et du gaz des Premières nations	6.5
L'administration fédérale responsable	**112.7**
Sous-activités	
• Gestion des terres et des ressources	27.5
• Gestion du pétrole et du gaz	13.1
• Gestion environnementale	72.1
La certitude en matière de titres fonciers et d'accès aux ressources	**18.6**
Sous-activités	
• Transfert des terres visées par les revendications globales	0.6
• Ajouts aux réserves	18.0

L'économie 1,471.6 $

Développement des entreprises individuelles et communautaires	**56.1**
Sous-activités	
• Entreprises viables	43.8
• Institutions de financement des entreprises	12.3
Investissement communautaires	**117.5**
Sous-activités	
• Stratégies économiques communautaires	55.0
• Capacité institutionnelle économique communautaire	62.4
L'infrastructure communautaire	**1,298.0**
Sous-activités	
• Infrastructure d'alimentation en eau potable et de traitement des eaux usées	294.5
• Installations d'enseignement	330.5
• Logement	219.4
• Infrastructures et installations communautaires	450.0
• Énergies renouvelables et efficacité énergétiqu	3.6

Le Nord 412.7 $

La gouvernance dans le Nord	**17.9**
Sous-activités	
• Développement politique et relations gouvernementales	17.0
• Liaison circumpolaire	0.9
Des collectivités nordiques en santé	**101.4**
Sous-activités	
• Services hospitaliers et de médecine	48.3
• Aliments-poste	47.9
• Programme de lutte contre les contaminants dans le Nord	5.2
Les terres et les ressources du Nord	**293.5**
Sous-activités	
• Pétrole et gaz	2.5
• Mines et minéraux	13.1
• Gestion des terres, de l'eau et de l'environnement	16.8
• Lois, politiques et planification relatives aux ressources du Nord	17.3
• Sites contaminés	172.5
• Sciences nordiques	65.4
• Changement climatique	5.9

Le Bureau de l'interlocuteur fédéral 28.2 $

Stratégie pour les Autochtones vivant en milieu urbain	**13.5**
Développement des capacités organisationnelles des Métis et des Indiens non inscrits	**14.7**
Gestion des droits des Métis	**-**

(Remarque : Cette activité de programme fait actuellement l'objet d'un processus de renouvellement du financement)

Services internes (Note 1) 365.6 $

Sous-activités					
• Soutien à la gouvernance et à la gestion	255.8	• Services de gestion des ressources	109.4	• Services de gestion des biens	0.4

Note 1 : Les fonds des Services internes sont composés de 281,1 millions de dollars pour frais généraux administratifs et 84,5 millions de dollars pour le soutien juridique.

Source : Budget principal des dépenses de 2010-2011; des données additionnelles au sujet des sous-activités ont été tirées des allocations budgétaires du Ministère. En raison des arrondissements, les chiffres sont peut-être inexacts.

Canada

Affaires indiennes et du Nord Canada | Indian and Northern Affairs Canada

Plafond de financement pour les programmes destinés aux Indiens et aux Inuits

- Le plafond annuel approuvé du Ministère pour les programmes destinés aux Indiens et aux Inuits demeure à 2 %.
- Cependant, l'augmentation annuelle totale est supérieure en raison des importants investissements effectués dans des domaines prioritaires dans le cadre de chaque budget depuis 2006 (p. ex., l'éducation; les femmes, les enfants et les familles; l'eau potable; le logement; le développement économique).
- Le Ministère prévoit des dépenses supérieures à 7 milliards de dollars pour 2010-2011. Affaires indiennes et du Nord Canada, Santé Canada et un certain nombre d'autres ministères et organismes fédéraux consacrent ensemble plus de 11 milliards de dollars par année aux programmes destinés aux peuples autochtones.
- Afin de gérer efficacement son budget (de plus de 7 milliards de dollars), le Ministère surveille de près les pressions exercées sur les ressources pour veiller à ce que ces dernières soient axées sur les priorités. Il s'assure entre autres de répondre aux pressions attribuables à la croissance démographique et à la hausse des prix fixés par les provinces dans les domaines de l'éducation et du développement social, ainsi qu'aux pressions touchant d'autres domaines clés.
- Pour régler les pressions créées par le plafond de 2 %, le Ministère transfère, si nécessaire, les fonds de certains domaines de programme pour agir sur les pressions dans d'autres domaines de programme, particulièrement l'éducation et le développement social.

Canada

Affaires indiennes et du Nord Canada | Indian and Northern Affairs Canada

*Évolution des dépenses – Changement cumulatif en pourcentage (de 1996-1997 à 2010-2011)**

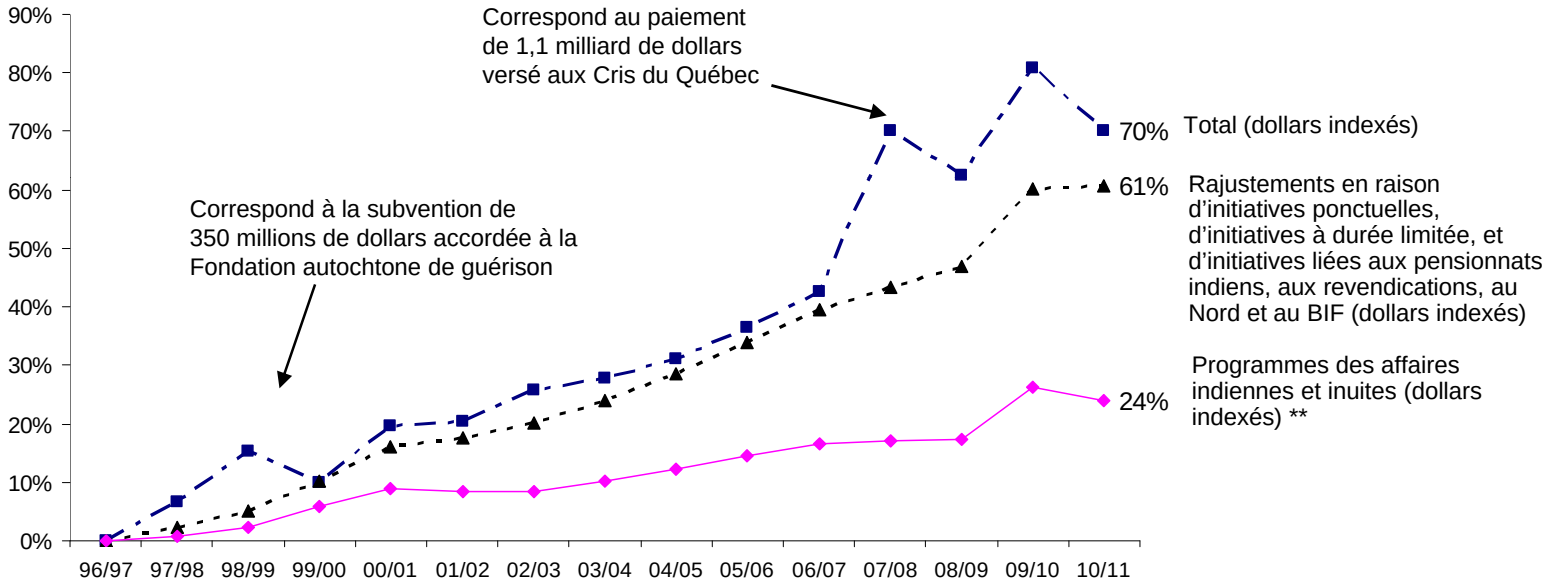

* Les données pour 1996-1997 à 2008-2009 sont fondées sur les dépenses réelles; pour 2009-2010 et 2010-2011, sur les dépenses prévues et planifiées indiquées dans le Rapport sur les plans et les priorités de 2010-2011

** Ajusté à l'aide de l'Indice implicite de prix de la demande intérieure finale

Depuis 1996-1997, les dépenses globales du Ministère, en dollars d'aujourd'hui, ont grimpé d'environ 70 %.

Canada

Affaires indiennes et du Nord Canada | Indian and Northern Affairs Canada

Cycle du budget des dépenses

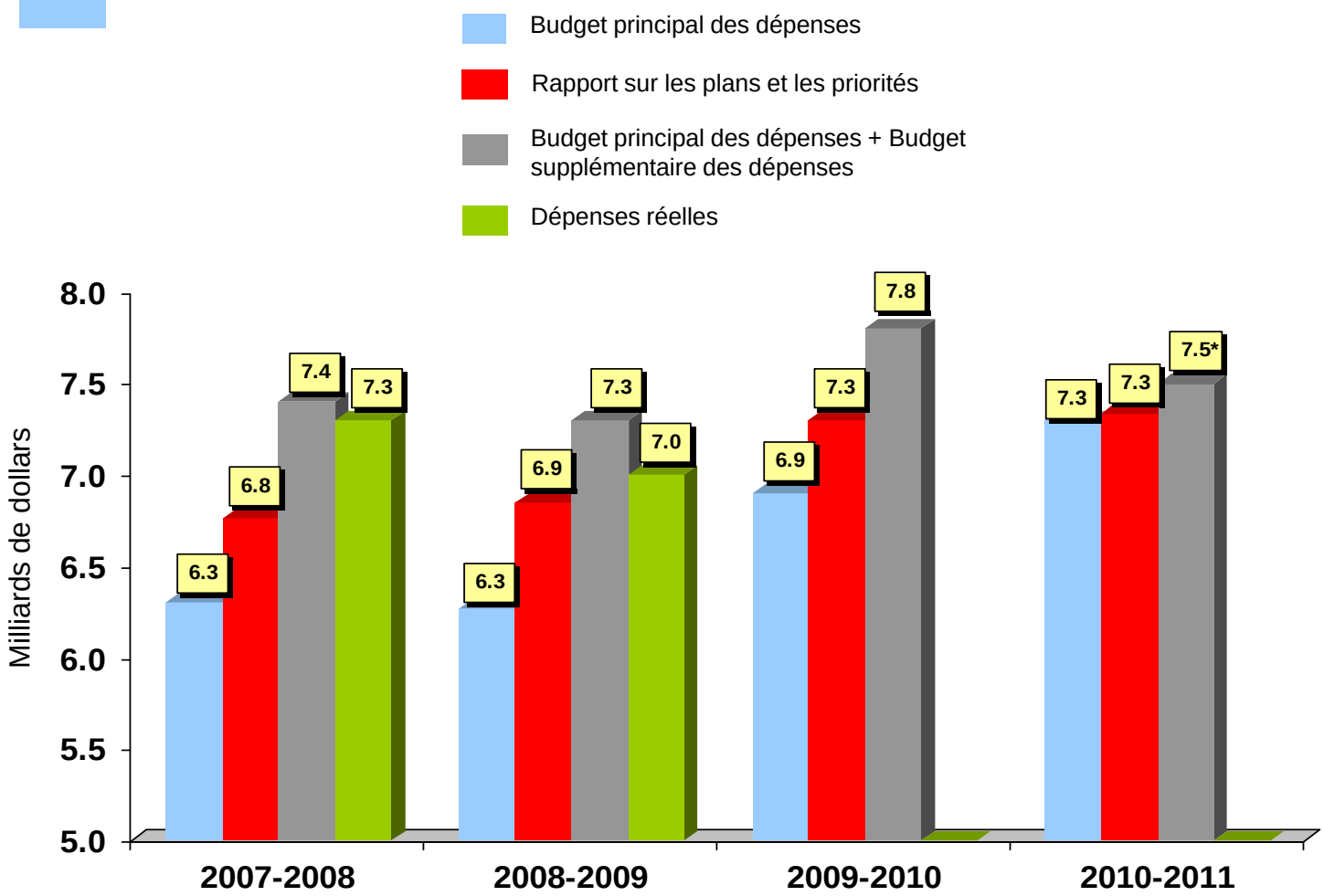

* Comprend les montants prévus pour le Budget supplémentaire des dépenses (A) seulement.

Canada

Principaux générateurs de coûts

Obligations fédérales actuelles

- Obligations fédérales découlant des traités et des lois (p. ex., *Loi constitutionnelle de 1867* et *Loi sur les Indiens*) et interprétations importantes des tribunaux (p. ex., *Guérin*, *Sparrow*, *Marshall*)
- Règlement des litiges en suspens (p. ex., pensionnats indiens)

Pressions démographiques et inflationnistes

- Population jeune, croissante et fortement dispersée
- Les prix et la population ont augmenté d'environ 4 % par année, alors que le plafond de croissance est de 2 %.

Engagements stratégiques

- Accélérer le règlement des revendications; offrir des services comparables aux Premières nations; favoriser l'autonomie (par exemple l'autonomie gouvernementale, « Rassembler nos forces », l'éducation, le développement économique)
- Exigences en matière de gestion de l'environnement et des ressources, particulièrement dans le Nord
- Croissance économique et stabilité

Revendications, traités et droits

- Sensibilisation accrue et reconnaissance des droits ancestraux et issus de traités

Questions de transfert des responsabilités

- Dés économies d'échelle – la taille de la collectivité et son éloignement ont une incidence sur le coût de l'exécution des programmes
- Capacité de la collectivité à offrir les programmes de manière efficace et efficiente

Affaires indiennes et du Nord Canada | Indian and Northern Affairs Canada

Gestion du rendement et des finances

Le Ministère a pris un certain nombre de mesures en vue de renforcer la gestion du rendement et des finances, notamment :

- Travail considérable sur son cadre d'évaluation du rendement
- Stratégies de mesure du rendement pour le renouvellement des autorisations de programme
- Travaux continus des comités de vérification et d'évaluation
- Travaux réalisés au moyen de la mise en application de la Politique sur les paiements de transfert pour veiller à ce que les fonds transférés soient gérés avec intégrité, transparence et responsabilité
- Mise en œuvre du modèle du dirigeant principal des finances, qui intègre les conseillers en gestion financière dans les secteurs
- Mise en œuvre des plans de ressources des secteurs et des bureaux régionaux
- Surveillance et examen rigoureux de l'utilisation continue des ressources à l'aide de rapports mensuels sur la situation financière
- Établissement de l'ordre de priorité des pressions à l'aide du report de fonds, du report prospectif et du transfert de crédits

Canada

Résumé

- Les programmes et les services destinés aux Autochtones et aux résidants du Nord font l'objet d'une activité horizontale considérable dans l'ensemble du gouvernement fédéral.
- Le financement total du Ministère augmente en raison des importants investissements effectués dans des domaines prioritaires dans le cadre des différents budgets depuis 2006.
- Les générateurs de coûts fortement ancrés, tels que la démographie, l'inflation, la comparabilité, le transfert de responsabilités et l'autonomie gouvernementale, ont une incidence sur les dépenses.
- Le Ministère dispose de plusieurs mesures pour améliorer la gestion des finances et du rendement.